

Lancement du nouveau Programme général d'aide financière du Fonds d'études notariales

Direction responsabilité sociale et innovation
31 mars 2021



Ordre du jour

-
- 1 – Présentation de l'équipe
 - 2 – Introduction : la Chambre des notaires et le FEN
 - 3 – Objectifs du nouveau programme
 - 4 – Volets de financement
 - 5 – Modalités – soutien à la mission
 - 6 – Comment présenter une demande (tous volets)
 - 7 – Partenariat entre la Chambre et les organismes financés
-



Présentation de l'équipe

Direction responsabilité sociale et innovation

- **Nicolas Handfield**, notaire et directeur
- **Thierno Diallo**, conseiller action philanthropique
- **Vanessa Danu**, coordonnatrice

Introduction : la Chambre des notaires et le FEN

Mission de la Chambre : protection du public

Le Fonds d'études notariales et ses six objets

- Interprétation administrative

Objectifs du nouveau programme

Pourquoi ce nouveau programme?

Soutenir le développement d'une société de droit vivante et accessible pour la population :

- Améliorer l'accès à la justice
- Favoriser l'amélioration continue du droit afin qu'il s'adapte à la société et à ses mouvements
- Promouvoir le droit civil québécois
- Améliorer et valoriser le notariat québécois
- Investir dans la relève notariale et le développement des compétences des notaires

Volets de financement

Types de financement

- Projet d'impact
- Nouveau : Soutien à la mission

Modalités – soutien à la mission

Introduction volet Soutien à la mission

- Rayon d'action
- Financement des activités de base
- Objets du FEN
- Utilisation de la subvention (PS et PA)
- Collaboration entre les organismes

1- Pré admissibilité des demandes

- a) Lettre d'intention
- b) Lettre d'accréditation
- c) Disposition transitoire : **30 septembre 2021**

2- Admissibilité des demandes

- Organismes sans but lucratif
- Objets du FEN

3- Critères de sélection

Pertinence et la qualité du plan d'action

Collaboration entre les parties

4- Procédure d'évaluation

a) Procédure simplifiée

b) Procédure régulière

Dépenses admissibles

Comment présenter une demande

5. Échéance pour soumettre une demande

- Dates de tombée :

Date limite de dépôt du dossier	Date d'analyse	Annonce publique des octrois
15 février	2 ^e semaine de mars	Dans le mois suivant la réunion d'analyse
15 avril	2 ^e semaine de mai	
15 juin	2 ^e semaine de juillet	
15 septembre	Dernière semaine d'octobre	
15 novembre	2 ^e semaine de décembre	

- Présentation orale possible

Partenariat entre la Chambre et les organismes financés

Suivis en cours d'entente

- Entente à signer
- **Discussions en continu**
- Visibilité
- Reddition de compte
- Offre d'accompagnement
- Transparence

Merci!

Consultez le www.cnq.org section La Chambre et votre protection / Subventions pour l'ensemble de la documentation

Pour nous joindre

514 879-1793 / 1 800 263-1793, poste *5007

aide.financiere@cnq.org

